

Francine Daenens

MANUELS DE CONVERSATION DANS
L'APPRENTISSAGE DES LANGUES ÉTRANGÈRES
DU XIV^e AU XVI^e SIÈCLE

"Dame, Dieu vous doint bon jour.
Sire, bon jour avec vous".

Pour qui veut faire l'histoire de la réalité et des stratégies de la communication linguistique pendant la Renaissance en dehors des formes institutionalisées de la culture et du territoire traditionnellement défini comme "deffence et illustration de la langue françoise" ou "questione della lingua", un des phénomènes majeurs est constitué par les manières complexes et diverses dont le contact des langues et le bilinguisme affecta la vie quotidienne et les relations sociales au XVI^e siècle.

L'historien de la langue qui ne veut pas se limiter à la description d'un état de langue ou à l'analyse du discours théorique sur le nouvel ordre linguistique qui se constitue, se trouve alors à analyser un ensemble différencié, complexe et souvent même contradictoire d'usages et de pratiques langagières, au risque toujours de se retrouver dans une zone de frontière, en marge du monde de la culture écrite: témoignages d'événements de parole qui ne se constituent pas en texte, production de discours qui n'ont pas la dignité de la langue littéraire et se soucient fort peu de théorie, langue du quotidien, mouvante et sans intérêt pour les grammairiens si ce n'est pour réprimer la faute. Cela signifie en même temps déplacer le regard de l'objet langage sur les "parlants", faire revenir les comportements et les mentalités dans une histoire globale de la langue.

Malgré les ruptures et les transformations qui ont marqué l'historiographie de ces dernières années, mener pareille enquête sur la face quotidienne de l'histoire (le terme est emprunté à Le Goff), sur ses protagonistes "mineurs", peut sembler une gageure. Dédaignée par les humanistes, cette *stultitia multitudo* semble non moins suspecté aux yeux des "modernes" qui l'oublient, de peur sans doute de ne pas se retrouver en terrain sûr ou de se heurter aux problèmes afférant à une impossible "oral history" dans le passé. Et pourtant ces *idioti* qui ne s'embarrassèrent pas de l'origine des langues ni des mythologies nationales créées autour de la *linguarum varietas* furent amenés très souvent par des contingences économiques - recouvrer des créances, obtenir un sauf-conduit, vendre un cheval ou conclure un contrat - à apprendre et à parler une autre langue.

Ce qui est difficilement mesurable n'est pas pour autant dépourvu d'importance historique. Certes, il est malaisé de définir le niveau de connaissance des langues vulgaires ou ses stades d'acquisition dans les sociétés anciennes, de mesurer l'extension réelle de la bilingualité même chez des individus appartenant à une couche socio-professionnelle précise et circonscrite dans le passé. Et il peut sembler tout à fait chimérique de vouloir évaluer la compétence langagière d'un drapier-marchand lyonnais avec ses créanciers et débiteurs à la foire de Gênes, d'un représentant lübeckois se trouvant dans une mauvaise passe à la bourse d'Anvers, d'une courtisane grecque à Venise, de cette *Maddalena fiamminga* qui tint une auberge près du Vatican, du soldat suisse mercenaire des Vénitiens en Crète, et qui ont dû progressivement se forger une langue, un *broken language* plus ou moins efficace pour communiquer avec leurs interlocuteurs. Dans le faisceau de possibilités dont le locuteur étranger a pu tirer parti pour se faire comprendre au-delà des barrières linguistiques, il y a sans doute aux deux extrémités le recours au langage gestuel - marqué par une absence - et l'adoption d'une *lingua franca*, capable d'assurer la communication au-delà des idiomes nationaux comme ce fut le cas du vénitien dans les ports de la Dalmatie et les comptoirs de la Méditerranée¹.

¹ Sur la notion de *lingua franca*, voir G. F o l e n a, *Introduzione al veneziano "de la da mar"*, "Bollettino dell'Atlante linguistico mediterraneo" 1968-1970, pp. 331-376.

Pour rendre compte d'un phénomène aussi multidimensionnel que la bilingualité et le contact des langues à l'intérieur d'une société historique donnée, l'historien de la langue dispose d'un ensemble complexe de matériaux, de nature différente et qui éclairent très différemment le problème posé: sources indirectes aussi, relatives à l'histoire socio-économique urbaine - documents relatifs aux foires internationales, aux corporations, aux firmes commerciales, aux "nations" étrangères au sens juridique du terme, au réseau des *fondachi* etc. A côté des documents provenant des archives notariales administratives et judiciaires, un type de matériel documentaire particulièrement précieux est constitué par l'histoire du livre et de l'imprimerie, l'histoire de l'alphabétisation et de l'enseignement. Enfin, les observations de caractère linguistique éparses dans toutes sortes de documents privés, qui permettent souvent une appréciation directe de l'histoire langagière: relations de voyage (sous forme de lettres ou de journal), journaux intimes, mémoires et écrits autobiographiques. En raison de la nature même des sources, qui souvent posent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses, ces indications devront être examinées trait pour trait. Pour déjouer les pièges des trouvailles fortuites d'archives et de la non-représentativité des cas anecdotiques, il lui faudra établir un échantillonnage d'exemples suffisamment rigoureux, limité dans l'espace et dans le temps et qui permette d'analyser en même temps le phénomène à plusieurs niveaux.

Nous n'avons retenu ici que quelques témoignages parmi bien d'autres sur l'apprentissage des langues vernaculaires, les situations de diglossie et différents aspects de la compétence linguistique. Ils ne constituent pas un corpus homogène et ne sauraient aboutir à des conclusions définitives; mais ils témoignent de l'ampleur et de l'importance du multilinguisme qui se développe surtout sous la pression économique et sociale. Ils concernent surtout Anvers, mais une analyse du plurilinguisme qui se déploie dans d'autres villes - Venise, Lyon, Genève - devrait compléter ce parcours. Ces témoignages ou ces bribes de discours, à la fois très précis et très flous, nous viennent surtout des marchands qui se voyaient, quotidiennement sans doute, confrontés avec des obstacles d'ordre linguistique. Certes, il faut distinguer la noblesse et la grande

bourgeoisie d'affaires, élite financière et intellectuelle qui vit au contact des cours, prêteurs des rois et des républiques tels les Fugger d'Augsbourg ou les Buonvisi de Lucques, et le marchand anonyme qui court les routes ou la petite bourgeoisie des métiers, exclue de la culture latine et souvent aussi de la langue écrite standardisée, "menu peuple" qui apparaît très souvent muet dans les documents. Par défaut des sources, nous disent les historiens. Obstacle moins insurmontable qu'il n'y paraît à première vue, car on est surpris par le type d'information que retient par exemple un anonyme marchand milanais, dans un journal de voyage de la deuxième décennie du XVI^e siècle. Il nous informe des limites de la diffusion et de la pratique du bilinguisme en Flandre française, qui pénètre dans les couches moyennes et populaires à l'exclusion des plus pauvres et aussi des paysans:

insino a Lilla tutti parlano francese, et di poy Menin si comenza a parlar flamingho, pur li gentilhomini et hostti et mercantti sano parlare francese et anche moltti artigiani, ma li plebeij et vilani non: et così è in tutta Flandria².

Plus loin, une annotation qui concerne les variétés de langue, le français du patoisant (l'hennuyer) étant perçu me plus compréhensible:

In Heneault parlano francese tutti et così in Cambraya, et tale parlare lo demandano vallon, quale è un pocho differente dal francese, ma pocho, et a nuy Italli più inteligibile che il francese³.

Dans la description d'Anvers du florentin Lodovico Guicciardini on trouve un témoignage important sur l'âge et le contexte d'acquisition des langues étrangères dans une ville commerciale et bancaire cosmopolite telle que le fut Anvers vers le milieu du XVI^e siècle. Description qui ne saurait toutefois à elle seule donner la mesure du multilinguisme sans d'autres données sur le réseau scolaire et l'intégration effective des étrangers à la vie de la ville:

² *Un mercante di Milano in Europa. Diario di viaggio del primo Cinquecento*, a cura di L. Monga, Milano, Jaca Book, 1985, p. 70.

³ *Ibidem*, p. 96.

Il y a encore, tant icy, qu'és autres bonnes villes du Pays, diverses escoles esquelles on enseigne la langue Françoisse aussi bien aux filles, qu'aux masles: de sorte que et l'apprenant à l'escole et par l'usage et frequentation des estrangers, elle s'y rend si familiere, que en peu de temps on la parlera par tout, presque aussi bien, que si elle leur estoyt naturelle. Il y a encores des maistres qui apprennent l'Italien et l'Espagnol⁴.

La présence de maîtres étrangers qui s'étaient fixés à Anvers à partir de 1535, au moment de la pleine expansion économique de la ville, et y enseignaient les langues étrangères est confirmée par les archives de la gilde de S. Ambroise et les archives notariales de la ville. Celles-ci fournissent aussi le nombre exact de professeurs de langue à Anvers: 5 maîtres y enseignaient l'allemand, 2 l'anglais, 15 l'espagnol, 18 l'italien, dont une maîtresse, Anna de Fournari, qui émigra ensuite à Cologne⁵. Mais si l'hétérogénéité linguistique de la population d'Anvers a été suffisamment soulignée⁶, il reste à savoir quel genre de connaissance ce brassa-

⁴ Description de tous les Pais-Bas, autrement appellés La Germanie Interieure, ou Basse Allemagne; par Messire Louis Guicciardin Gentilhomme Florentin. A Anvers, De l'Imprimerie de Christophle Plantin, 1582, p. 168 (trad. François de Belleforest). L'editio princeps fut publiée par G. Silvius en 1567; une première traduction française (François Flory) paraît la même année, toujours chez Silvius, suivie d'une nouvelle édition française en 1568.

⁵ Cf. H. L. V. de G r o o t e, *De zestiende-eeuwse Antwerpse schoolmeesters in Bijdragen tot de geschiedenis, inzonderheid van het oud herzogdom Brabant*, "Antwerpen", pp. 200-201; sur les maîtres immigrés à Anvers, voir aussi l'appendice VI, *ibidem*, 1968, pp. 34-43.

⁶ Sur une population qui comprend une centaine de milliers d'habitants, "selon un registre de 1553-1554, près de trois cents négociants espagnols et portugais, dix-sept italiens et deux allemands s'y livraient au commerce d'exportation vers la péninsule ibérique et les îles environnantes". V. V a z q u e z de P r a d a, *Lettres marchandes d'Anvers*, Paris, SEVPEN, 1960, t. 1, p. 27 (voir aussi chap. 8, les "nations" commerciales et leurs activités à Anvers, pp. 151-164 et les repères bibliographiques). Ce chiffre partiel qui n'inclut pas les autres réseaux commerciaux permet déjà de définir avec plus de précision une cille "cosmopolite" vers le milieu du XVI^e siècle. Parmi les facteurs d'ordre économique géographique, juridique et politique qui se trouvent à l'origine de la prospérité commerciale d'Anvers, les historiens ont souvent avancé la législation non-restrictive qui garantissait une plus grande liberté aux marchands et aux hommes d'affaires étrangers. Dans l'importante bibliographie sur ce problème, voir les critiques exprimées par J.-A. van H o u t t e, *La genèse du grand marché international d'Anvers à la fin du Moyen Age*, "Revue Belge de Philologie et d'Histoire", 1940, pp. 96 et suiv. et aussi l'ouvrage de H. van d a r W e e, *The Growth of the Antwerp Market and the European Economy*, The Hague, M. Nijhoff, 1963, vol. 2, pp. 113-142.

ge continuuel de langues a développé du point de vue linguistique. Quant à la diffusion du français, il y a tout lieu de penser qu'elle fut très inégale, dictée aussi par des rapports de force sans que l'on puisse entièrement souscrire à la thèse selon laquelle "généralement le monolinguisme des individus se retrouve chez le groupe dominant qui a le contrôle économique de la communauté et non chez la minorité où il existe un plus grand nombre de bilingues"⁷. Il existe dans les sociétés historiques d'autres contraintes et d'autres équilibres qui peuvent être profondément différents. Dans la pénétration sociale du bilinguisme, les maîtres d'école ont joué aussi un rôle de tout premier plan comme auteurs, traducteurs, remanieurs ou compilateurs de manuels. Pour les écoliers mais aussi pour un public d'adultes, marchands et bourgeois de la ville, les instituteurs composent des dictionnaires, des grammaires, des recueils de modèles épistolaires, des éditions bilingues et aussi des manuels de conversation bi- ou plurilingues accompagnés souvent de traités de prononciation. Et c'est bien là une constante de cette production, que l'attention toute particulière accordée à l'oralité, à l'"accent". Gabriel Meurier ira jusqu'à la désigner comme compétence première dans la préface de son *Vocabulaire François-Flameng*:

Aussi le principal point gist, de sçavoir si bien instruire l'apprenti, d'organizer la prononciation de sa langue, qu'il puisse jargonner chacun langage, selon sa propre forme de parler⁸.

Par ailleurs, les éditeurs-imprimeurs anversoises semblent avoir compris bien vite le nouveau marché qui s'ouvrait à eux

⁷ J. F. Hamers, M. Blanc, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, P. Mardaga, 1983, p. 30.

⁸ G. Meurier, *Vocabulaire François-Flameng*, En Anvers, De l'Imprimerie de Christofle Plantin, 1557, cit. par W. de Vriesse, art. Meurier (Gabriel) dans: *Biographie Nationale* (de Belgique), t. 14, Bruxelles 1896, col. 751. Meurier publie aussi une *Breve Instruction contenant la Manière de bien prononcer et lire le François, Italien, Espagnol, et Flamen qui fait suite aux Coniugaisons, regles, et instructions [...] pour ceux qui desirent apprendre François, Italien, Espagnol, et Flamen*, Anvers, Jean Waesberghe, 1558 (f. 29). Un autre instituteur, G. Luython, fait suivre à une édition bilingue de la *Vie d'Esoppe, une Instruction pour apprendre parfaitement lire et parler François* (f. 49 v^o), adaptation des règles de prononciation de Noël de Berlaumont (Anvers, Gregoris de Bonte, 1548); cf. R. Verdeye, *Un recueil précieux d'éditions anversoises du XVI^e siècle. Glaude Luython, le maître d'école de la paroisse de St. André, "De Gulden Passer" 1924*, pp. 186-188.

et en ont tiré pleinement profit: une clientèle marchande, pour qui écrire une quittance ou rédiger une procuration exigeait souvent la connaissance d'une autre langue. Nécessité qui dépend largement du commerce et concerne les adultes qui s'adressèrent à des maîtres comme Meurier "pour recevoir instructions et preceptes"⁹. Ces maîtres qui, à Anvers comme à Venise, à Genève ou à Cologne enseignaient à lire écrire compter et à maîtriser une langue étrangère, ont écrit aussi à l'usage de leurs écoliers des pièces de théâtre (l'oral, encore) qui sont en même temps exercice de diction et exemple moral. À Anvers, Gérard de Vivre fait réimprimer en 1581 les *Douze dialogues traitans de diverses matieres tres propres aux nouveaux apprentifs de la langue françoise*¹⁰, Pierre Heyns qui ouvre son école en 1555 publie plusieurs pièces scolaires bilingues, dont le *Miroir des Mesnageres*, bonne illustration de la leçon de Vives sur la femme chrétienne, car le maître d'école, dit-il dans la préface, doit "enseigner aux jeunes filles la langue Françoise et toute autre honnesteté"¹¹. Pour la période 1576-1585, deux livres de comptes conservés au Musée Plantin-Moretus à Anvers nous renseignent de façon détaillée sur les familles qui envoyèrent leurs filles à l'école de Heyns; nobles et notables, fonctionnaires de la ville, étrangers résidant à Anvers, mais aussi tailleurs de diamants, brasseurs, marchands de beurre et de poisson, une petite bourgeoisie donc, qui remplaçait des fois les dix florins de l'argent scolaire par un tonneau de harengs, sans compter les élèves occupées aux travaux de ménage en échange de la classe de français ("Halff om te dienen en halff om francoys te leeren")¹².

⁹ *Vocalulaire François-Flameng*, 1557, cf. W. de Vreese, *op. cit.*, col. 702.

¹⁰ Cf. A. Cioranescio, *Bibliographie de la littérature française du seizième siècle*, Paris 1959, nos 22037 et 22038 (première édition: Anvers 1574). Gérard de Vivre (du Vivier) devient, dans la seconde moitié du siècle, recteur d'une école française de Cologne où il publie trois manuels français-allemand. Des manuels bilingues furent publiés aussi à Genève, cf. J. Garnier, *Institutio gallicae linguae, in usum juventutis germanicae*, s. l., apud Je. Crispinum, 1558.

¹¹ *Le Miroir des Mesnageres. Comedie tres honneste, Representant la difference d'une bonne et mauvaise mesnagere*, Amsterdam, Haarlem, Gilles Romain, pour Zacharias Heyns, 1595, cf. M. Sabe, *Peeter Heyns en de Nimfen uit den Lauwerboom*, "Vereeniging der Antwerpsche Bibliophilen" 1929, n° 41, p. 17.

¹² M. Sabe, *op. cit.*, p. 28.

Dans quelle mesure le facteur imprimerie a pu élargir ou du moins favoriser l'acquisition d'une autre langue, vu les tirages importants des manuels "tresutiles et fort profitables" pour l'apprentissage des langues, cela reste à l'état de simple question. Une autre question qui se pose, connexe de la première, concerne l'incidence qu'a pu avoir ce support nouveau qu'est l'imprimé dans l'acquisition d'une langue étrangère, au niveau des pratiques, des habitudes comme des grilles conceptuelles qui les ont fondées. Le recours au livre imprimé a-t-il modifié cet apprentissage par rapport à l'âge des copistes? On peut croire que ces habitudes et ces pratiques appartiennent au domaine des évolutions lentes et de la longue durée sinon de cette force d'inertie que les historiens des mentalités ont mise en évidence. De ce point de vue, le rôle très important qui revenait à la mémoire dans le système pédagogique médiéval, et dont les glossaires méthodiques du XIV^e du XV^e siècle gardent les traces, prend tout son poids. L'apprentissage de type mnémonique, d'abord et surtout signe d'une culture à prédominance orale, ne semble de toute façon pas avoir perdu de son importance dans la pédagogie du XVI^e siècle.

Un exemple des retombées qu'a pu avoir ce nouvel outil de communication sur l'affirmation des différents idiomes nationaux est donné par la nécessité de traduire ce qui auparavant était confié au crieur de la ville. C'est le cas lors de la grande loterie communale de 1550 pour laquelle la Trésorerie de la ville d'Anvers paie un maître d'école, Jean Gho-vaerts, pour traduire les affiches. Forme de publicité nouvelle, attitude nouvelle aussi, nécessité croissante d'"experts", qui est allée de pair avec la diffusion de l'imprimé¹³.

De l'usage alterné du français et du flamand la comptabilité de Martine Plantin offre un témoignage inattendu. Dans un livre de raison rédigé vers 1565-1570, elle utilise le flamand pour tout ce qui a trait aux paiements des dentellières-lingères qui travaillent pour son compte dans la confection de fraises perlées, de coiffes et de mouchoirs brodés pour les riches bourgeois de la ville. Loin de signifier l'appartenance

¹³ E. Roobaert, A. Moerman, *Libraires et imprimeurs à Anvers du XVI^e siècle. Notes et documents I*, Jean de Laet, imprimeur de la ville d'Anvers 1549-1566, "De Gulden Passer" 1961, pp. 191-192.

à deux univers linguistiques, la répartition des deux langues témoigne d'une situation de bilinguisme diglossique car une des deux langues, le flamand, est employé dans des limites précises, les rapports avec les ouvrières anversoises qui travaillent sous ses ordres¹⁴. Vers l'âge de quinze ans, lorsqu'elle commença son livre journal, la fille de Plantin dut s'exprimer dans l'une et l'autre langue: mais un indice fourni par des registres de comptabilité ne nous permet ni de préciser cette compétence ni de mieux décrire l'usage social des deux langues.

Pour pallier les lacunes des sources documentaires qui restituent de façon fort incertaine les multiples articulations du bilinguisme et du plurilinguisme, l'historien peut entreprendre par un autre biais l'analyse de ce phénomène: dans la perspective de l'apprenant et s'appuyer, pour le faire, sur ces documents extraordinaires que sont les manuels pour l'apprentissage des langues étrangères. Ils constituent un témoignage sûr et direct, puisque d'un bout à l'autre de l'Europe le succès de vente des *Vocabulaires*, *Colloques*, *Solenissimo Vocabuolista*, *Ianua linguarum*, *Collocutions familiares* ou *Manière de langage* est attesté par un nombre exceptionnellement important d'éditions et de rééditions, qui s'étendent sur deux siècles environ et concernent plusieurs domaines linguistiques. Pour l'historien de la langue ils sont un matériau privilégié, par ce qu'ils disent aussi de ce destinataire nouveau qu'est l'apprenant de langue; une clientèle moyenne, urbaine sans doute, ceux que Mandrou a défini les "professions nomades", marchands certes, mais aussi maîtres et étudiants, artisans, réfugiés politiques ou religieux, soldats.

Ces manuels dans lesquels voisinent glossaires, prières modèles épistolaires, proverbes, conjugaisons, conversations à l'auberge et au marché, peuvent être examinés sous différents points de vue, qui requièrent des outils méthodologiques différents. On pourra voir, par exemple, ce qu'ils nous enseignent sur la pédagogie des langues et la communication interculturelle, s'il y a rupture avec l'apprentissage du latin-langue vivante. Ou encore, leurs traits distinctifs à savoir,

¹⁴ M. R i s s e l i n - S t e e n e b r u g e n, *Les débuts de l'industrie dentellière - Martine et Catherine Plantin "De Gulden Passer" 1961*, p. 81.

l'introduction du dialogue d'une part et la contiguïté des langues de l'autre (et l'action de cette contiguïté sur les mécanismes d'acquisition de la langue seconde). Les "communs propos" tenus par les interlocuteurs de ces dialogues nous renseignent aussi sur des conduites, sur les normes d'une communauté, sur ses habitudes (langagières et mentales), bref, sur "un monde que nous avons perdu". Tel qu'il y est décrit, le quotidien urbain devra avant tout être rapporté à des modes de connaissance du passé, à la façon dont l'individu se situe par rapport au divin, au pouvoir temporel, à la famille, à son métier. Mais les systèmes de valeur et les profils sociaux que ces manuels font valoir ne sauraient, par voie de conséquence, être attribués à l'apprenant-détenteur du livre, l'un "réflétant" la mentalité de l'autre. Pour éviter une telle erreur de perspective, on se rappellera les précautions méthodologiques de Natalie Z. Davis: "il est très important d'avoir clairement conscience que le peuple n'est pas forcément d'accord avec les valeurs et idées exprimées par les livres qu'il lit"¹⁵. Quant à la diffusion des manuels, il s'agit de définir l'aire géographique où ils apparaissent et le rayon d'influence qu'ils ont pu avoir mais aussi de préciser le public visé et le destinataire réel: ont-ils vraiment pénétré dans les couches sociales et les catégories professionnelles qui n'avaient que des rapports tout à fait occasionnels avec la culture de l'imprimé?

Au départ, et pour avoir la mesure des modifications profondes qui se sont produites pendant la Renaissance, il est indispensable de se tourner vers les glossaires contenus comme auxiliaires dans les guides pour pèlerins du Moyen Age et du XV^e siècle. A côté des descriptions de villes, de sanctuaires, d'indulgences, des routes et des distances à parcourir, ces itinéraires contiennent souvent de petits lexiques qui délimitent ce qu'il est convenu d'appeler un vocabulaire "pratique". Un manuscrit de ce type figurait aussi dans la bibliothèque de Charles V, *Les pèlerinages d'outremer et à savoir de-mander en langaige sarrazin ses nécessités pour vivre*¹⁶.

¹⁵ N. Z. Davis, *Les cultures du peuple*, Paris, Aubier-Montaigne, 1979, p. 311.

¹⁶ B. Bischoff, *The Study of Foreign Languages in the Middle Ages*, "Speculum", 1961, pp. 217-219. Destinés à une clientèle de pèlerins, ces itinéraires étaient diffusés en plusieurs langues. A Rome deux typo-

Dire que ces glossaires rudimentaires et leurs répertoires phraséologiques répondent à des besoins élémentaires et appartiennent à l'utilité n'est évident que dans la mesure où ces notions sont plutôt vagues et que l'utilité est une catégorie fourre-tout et somme toute fort peu linguistique. Pour un chevalier du XV^e siècle, homme pratique, le lexique de base ne semble pas dépasser une liste de mots et de phrases toutes faites sur le manger, le boire, la chemise à laver et les femmes. Dans le récit de voyage du chevalier Arnold von Harff, qui se rendit à Jérusalem à la fin du XV^e siècle (1496-1499), ces "besoins" élémentaires sont traduits en turc, croate, albanien, grec, hébreu, arabe, hongrois, basque et breton. Mais l'intérêt de ces lexiques vient sans doute moins de ce qu'ils établissent une langue "utilitaire" qui permet d'être nourri et blanchi, que de leur structure, fortement marquée par des couples antinomiques: oui/non, bon/mauvais, vrai/faux, Dieu/diable, homme/femme, bonjour/bonne nuit. La simplification morphologique est extrême: y figurent des verbes à l'infinitif, le pronom personnel sujet de la première personne, les numéraux, des énoncés à la seule forme interrogative. Avant de s'embarquer sur les galères vénitiennes pour Alexandrie d'Egypte, le chevalier Arnold von Harff crut bon de prendre un guide polyglotte (qui lui coûta cent ducats et un salaire de quatre ducats par mois)¹⁷ et préféra voyager en compagnie de marchands "qui parlent les langues étrangères".

A la différence des glossaires à l'usage de pèlerins et de voyageurs, le *Livre des Mestiers de Bruges*, rédigé vers 1340¹⁸

graphes allemands, Eucario et Marcello Silber, publient dans leur officine à Campo dei Fiori un petit in-octavo en allemand, illustré de xylographies, *Dis seyn die kirchen und der ablas zu Rom* (1518).

¹⁷ *Die Pilgerfahrt des Ritters Arnold von Harff*, ed. E. von Groote Cöln 1860, p. 57. Le texte est rédigé en dialecte bas-allemand (rhénan). Voir aussi l'introduction de M. L e t t s à la traduction anglaise, *The Pilgrimage of Arnold von Harff*, London, Hakluyt Society, 1946.

¹⁸ *Le Livre des Mestiers de Bruges et ses dérivés. Quatre anciens manuels de conversation*, publiés par J. Gessler, Bruges 1931. Ce volume contient trois manuels français-flamand (ms) et un incunable des dialogues français-anglais de William Caxton (ca 1483). Le premier manuscrit, provenant du fonds néerlandais de la Bibliothèque National de Paris a été publié une première fois en 1875 par Henri Michelant (sigle M); le deuxième manuscrit, du XV^e siècle, fut publié sous le titre *Gesprächbüchlein, romanisch und flämisch* par Hoffmann von Fallersleben in "Horae Belgicae" IX, Hannoverae, 1854 (sigle H); l'incunable intitulé *Vocabulair pour apprendre Romain et Flameng* parut à Anvers chez Roland Van Den Dorpe avant 1501 (sigle D). Pour la tradition textuelle, l'établissement des textes et

se propose comme un véritable manuel de langue. La description de la langue n'est plus uniquement statique, faite d'un petit nombre d'oppositions permettant d'affirmer et de nier: elle lui reconnaît son statut (social) de communication. Plusieurs conséquences en résultent, au niveau des actes de parole "simulés", de la réalité décrite comme des finalités de l'apprentissage.

A première vue, il s'agit d'un glossaire analytique minutieux, une sorte de dictionnaire bilingue (français-flamand) des arts et des métiers, classé non pas par ordre alphabétique ni par valeurs grammaticales ou morphologiques mais selon les catégories dans lesquelles le réel est perçu ou pensé. Depuis les détenus de la prison et jusqu'aux poissons des rivières, le monde est inventorié suivant un ordre méthodique de découpage et de systématisation. Un dictionnaire par "classes de choses", donc, qui enregistre l'expérience de l'artisan-marchand qui travaille dans la cité protégée par ses remparts, "le boine ville de Bruges, qui est une des milleurs villes marchandes qui soit en crestienté"¹⁹. L'inventaire de la langue se fait en quelque sorte inventaire du monde selon un principe de sélection qui distribue les mots-choses sur trois grands axes fondamentaux, celui de l'homme, de la cité, du monde: les parties du corps, les vêtements, les outils, les liens de parenté, les pouvoirs temporels et les dignités religieuses, les métiers et les professions, les marchandises, le monde physique (animaux, fruits, saisons, métaux...). Les rapports associatifs qui organisent les articulations ultérieures sont de différente nature, mais jamais de type "linguistique": c'est souvent la matière dont est fait un objet ("couvercles d'ar-rain, de cuevre, de fer ou de terre"), son utilisation (à la

une analyse philologique du texte picard de M, voir l'introduction de J. Gessler, pp. 13-51. Le texte roman semble avoir été rédigé en premier. Le flamand est en réalité langue de traduction, même si, du point de vue de l'apprenant, il est langue-source. Sur *Le Livre des Mestiers* on peut voir aussi. A. S t r e u b e r, *Die ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung des Französischen in England und den Niederkanden bis zum 16. Jahrhundert*, "Zeitschrift für französische Sprache und Literatur" 1962, pp. 42-45. Sur les dialogues français-flamand conservés dans deux fragments de parchemin à Bruxelles et La Haye, voir A. van L o e y, *Nog Fragmenten van een Gesprekboekje*, "Revue Belge de Philologie et d'Histoire" 1935, pp. 5-23. Le manuscrit de la Bibliothèque Municipale de La Haye (ca 1540) contient aussi un petit glossaire "sarrazin"-flamand.

¹⁹ *Le Livre des Mestiers* (M), p. 41, d'où sont tirées toutes les citations.

liste des viandes que vend le boucher suit la rubrique "animaux qu'on ne mange pas"), plus rarement un critère social ("lits de plume pour les riches, lits de bourre pour les pauvres"). Ce classement méthodique renvoie aussi très nettement à l'acquisition d'un savoir pratique par et à travers la maîtrise de la langue (langue étrangère mais aussi langue maternelle). A travers les définitions, nombreuses, il y a acquisition concomitante d'un savoir verbal et d'un savoir pratique. Elles sont très souvent de l'ordre du faire et déclarent le sens des termes en décrivant leur origine ou leur emploi: "chider est fait de poumes" (p. 15), "d'oeufs et de lait fait on flans et matons" (p. 14), "piaus de vague, de coi on fait cuir" (p. 18), "sain du porc est boin pour faire du potage" (p. 18). Alignés sur deux colonnes, les mots et les syntagmes des deux langues sont juxtaposés par simple traduction, ce qui souligne en quelque sorte la synonymie absolue des deux systèmes linguistiques. Si elle court-circuite, cela n'est pas dû à l'imperfection des langues mais aux limites de l'auteur-lexicographe. Révélateurs, ces deux commentaires où il rend compte de ses difficultés et avoue son incompetence devant la multiplicité des dénominations:

Pour ce que je ne	Omdat ick niet
suy especier	ben specijer
ne apotecaire,	noch apotecarijs,
ne scay mie nommer	en kan ic niet noemen
toutes manieres d'especes	alle manieren van specien ²⁰ .

Il ne pourrait y avoir de compétence lexicale là où il manque une compétence matérielle: il n'arrive pas à bout de la chose, de la res, sur laquelle se greffe le signe lexical. Mais la difficulté peut venir aussi du côté des mots:

Che sont les mesures	Dit zijn de maten
que je say nommer;	die ic can nomen;
mais on les nomme	mer men noom se
diversement en divers	diveerseliken in diveersen
pays	landen ²¹ .

²⁰ *Vocabulaire pour apprendre Romain et flameng. Vocabulaer om te leerne Walsch ende Vlaemsch* (D), éd. J. Gessler, p. 27.

²¹ *Le Livre des Mestiers* (M), p. 8.

Ce qui ne saurait toutefois compromettre la certitude de la transparence des langues ou de son principe. L'activité du lexicographe ne va pas sans paradoxe puisqu'elle est en même temps corne d'abondance et vide qu'il ne saurait combler. Fatigué d'entasser les mots les uns sur les autres, il prend congé du lecteur:

Je sui tous lassés
de nommer tant de noms
et tant de mestiers;
si m'en voeil reposer.

Ic ben al moede
te noemene sovele namen
ende sovele ambochten;
so dat ic's mi wille rusten²².

et part pour un voyage au Saint Sépulcre, occasion encore d'énumérer, en guise d'épilogue, les sanctuaires les plus renommés et les portes de la ville.

Monde laïc et urbain, celui qui est décrit dans *Le Livre des Mestiers*, placé sous le signe du travail: maîtres et apprentis, gens mécaniques, artisans mais aussi professions qui étaient considérées un peu moins honorables comme la tenancière d'étuves et l'usurier. Même le curé y apparaît rompu aux affaires: sur le point de partir pour Avignon, impêtrer quelque bon bénéfice à la cour pontificale. Le manuel s'ouvre sur l'invocation à la Trinité - un *signum crucis* mis en mots, d'où l'appellation de "livre benoît" qui apparaît dans le manuscrit plus tardif - et se termine par la "matere qui sera de Dieu": la miséricorde et la justice divine, les articles de foi sur la Trinité et la création, un rappel à l'utilité de la confession. Mais à l'intérieur de cette architecture parfaitement circulaire qui s'ouvre et se referme sur le religieux, tout est consacré au travail humain, rythmé par les fêtes et les jours de jeûn mais aussi par le temps laïc de la journée de travail. Il y a une séquence qui mérite l'attention parce qu'elle évoque les conflits de travail qui avaient surgi au XIV^e siècle à Bruges et dans d'autres villes du comté de Flandre et de l'Artois:

Bernars, est li clocke sonnee
pour aler a l'oeuvre?
- Volés vous dire

Bernard, es die clocke gheluud
omme te gane te werke?
- Wildi segghen

²² *Ibidem*, p. 48.

le clocke des oevriers?

de weerclocke?

- Naye, mes le cloke du jour.

- Neen ic, maer de dachclocke²³.

Dialogue très court et qui meurt aussitôt: l'alternance dans la prise de parole ne semble avoir d'autre but que d'introduire deux mesures du temps: le temps scandé par la "cloche du jour" qui sonne au beffroi et annonce le début de la journée de travail (et qui fixe aussi les heures de vente aux halles) et la "cloche des ouvriers" ou "cloche de travail" ("weerclocke") qui avait très vite vu s'opposer salariés et employeurs, une bourgeoisie drapière qui veut réorganiser la durée de la journée de travail (et par conséquent modifier les salaires). Comme l'a montré Le Goff, ce temps nouveau qui est bien celui des "nouveaux maîtres"²⁴ constitue un chapitre important de l'histoire des mentalités. L'écho de ces cloches, qui étaient devenues objet de réglementation dans les statuts des métiers et les ordonnances échevinales peut s'entendre jusque dans les manuels pour l'apprentissage des langues. Peu importe s'il s'agit d'un pseudo-dialogue qui enfreint toutes les règles discursives (à la demande d'information du locuteur X, si la cloche a sonné, le locuteur Y ne donne pas de réponse): il montre combien la préoccupation autour des transformations de la mesure du temps et du prix du travail était vive.

Dans un des passages les plus étonnants de ce manuel, les valeurs à respecter et qui fondent un système du monde dans lequel la prospérité devient le signe tangible de la Providence, sont ainsi énoncées:

Nostre Singneur laissa cha jus ses vertus en paroles, en herbes et en pierres; et de toutes les paroles qui soyent en monde, sont che les milleures, chelles dont on aeure et rend graces a son Creatour. Les plus dignes hierbes qui soient sont chelles dont li cristians vit, et ch'est li fourmens. La plus precieuse pierre qui soit, ch'est celle qui mieult le fourment, car tous li mondes ha besoing de li et a toutes gens siert²⁵.

²³ Ibidem, p. 26.

²⁴ J. Le Goff, *Pour un autre Moyen Age. Temps travail et culture en Occident*, Paris, Gallimard, 1977, pp. 70 sq.

²⁵ *Le Livre des Mestiers* (M), pp. 46-47.

Assez remarquable *Livre du Monde*, qui reconduit le destin de l'individu mais aussi la destinée commune à un geste primordial, créateur, que l'homme achève et accomplit. Ce que Dieu a élargi se manifeste dans l'ordre du langage, de la nature et du travail: le don de la parole, le blé de la terre dont l'homme se nourrit, la pierre-outil indispensable à l'artisan. C'est, à la fois, un monde fortement marqué par les dépendances économiques qui est ici évoqué et une appréhension particulière du sacré qui confère une égale dignité à la prière et à l'utilité du travail pour la collectivité ("à toutes gens sient"). Un monde qui suit les lois de la pensée mythologique qui fait remonter le langage, le cycle des saisons, la semence ou la pierre aux premiers temps de l'humanité. Mais les denrées et les outils que le maître d'école de la ville de Bruges a classés dans un ordre parfaitement clos sur lui-même appartiennent entièrement au temps de l'artisan qui exerce son métier.

Dans le passage du manuscrit au livre imprimé se font jour des transformations, des ruptures même, qui marquent profondément la conscience culturelle. L'incidence qu'a pu avoir l'imprimé dans l'avènement de nouvelles formes de pensée est évidente déjà dans un incunable anversoïs, le *Vocabulair pour aprendre Romain et Flameng. Vocabulaer om te leerne Walsch ende Vlaemsch*, paru entre 1496 et 1500 et qui, à plus d'un égard, marque un tournant. Malgré une présentation assez voisine de celle du manuscrit et au-delà des permanences, l'incunable se révèle fort dissemblable, traversé par de nouvelles problématiques qui renvoient à des habitudes culturelles modifiées ou en train de se modifier.

D'abord, le prestige dont est entouré l'écrit et la reproduction de l'écrit, inconnu des versions manuscrites antérieures: autorité de la lettre et du texte, qui est proclamé seul garant et caution de la vérité:

Se n'estoit l'escripture,
la loy et foy
periroient,
et toute la Sainte Escripiture
seroit mise en oubli,
lequel seroit pitié;

Het en waer die scriftuere,
die wet ende t'ghelove
souden vergaen,
ende al die Heilige Scriftuer
soude vergheten worden,
dwelc jammer ware;

pour ce chascun cristien
le doit faire apprendre
a ses enfants et parens

daerom elck kersten
es sculdich te doen leeren
sinen kinderen ende maghen²⁶.

Il y a là, sans conteste, la mise en place de tout un dispositif d'autorité légitimé par l'écrit, figé dans l'écrit, qui est appelé à jouer le rôle de dépositaire de la mémoire collective et des normes de la collectivité. Lorsqu'elle apparaît, la force et l'emprise du texte est d'emblée ancrée dans le binôme loi-foi et cautionnée par l'autorité du *Livre Saint*. Quel a pu être l'impact de l'imprimé dans ce changement survenu? Plusieurs forces y ont sans doute concouru. Mais à partir du moment où la vérité est consignée à l'écrit, quelque chose change, incontestablement. Déjà dans le prestige reconnu à l'*escrivain*, "le plus noble mestier qui soit au monde"²⁷ et qui en est le corollaire obligé. Mais là où l'incunable apparaît définitivement novateur, c'est dans l'insistance avec laquelle y est formulée la nécessité de la scolarisation des enfants. Devoir chrétien, que de les envoyer à l'école, et qui appelle des sanctions divines s'il n'est pas rempli. L'importance accordée à l'alphabétisation, qui est aussi une nouvelle façon de penser la valeur de l'écrit, s'est accrue jusqu'à devenir une obligation, "car ignorance riens n'excuse". Si la notion d'ignorance révèle toujours, par un effet de repoussoir, la façon dont une culture se définit elle-même, alors l'assimilation ignorant-illettré met en avant un double phénomène: d'une part elle révèle le souci d'alphabétisation dans les couches sociales dont la culture est uniquement vernaculaire, qui cherche aussi à se donner une cohérence au niveau idéologique, et d'autre part cette valorisation, perçue de façon aiguë dans l'incunable anversoise, finit par contribuer à refouler dans les limbes de la nonculture

²⁶ *Vocabulair pour apprendre Romain et flameng* (D), p. 48. Dans la princeps (Anvers 1495) figure aussi la version latine. On en connaît plusieurs éditions postérieures; dans celles de 1520 et de 1530 le latin est remplacé par la version espagnole. Voir F. C l a e s, *Lijst van Nederlandse Woordenlijsten en Woordenboeken gedrukt tot 1600*, "De Gulden Passer" 1971, pp. 130-229, nos 37, 40, 81, 91. 93. J. Gessler attribue les concordances du *Vocabulair* avec les dialogues de William Caxton (Westminster, ca 1483) à leur source commune, un prototype perdu, dérivé du *Livre des Mestiers*.

²⁷ *Ibidem*, pp. 47-48.

ce qui est uniquement oral. A la conjonction ignorant-illettré s'ajoute un autre élément, de nature symbolique, qui lui confère une solidité sans failles puisqu'il met en cause l'identité même de l'homme: il faut leur apprendre à lire et écrire "qu'ilz ne resambent les bestes mues".

L'autre différence majeure avec le manuscrit du XIV^e siècle: le *Vocabulair* devient manuel de conduite, livre de civilité. Les préceptes s'y accumulent: les devoirs du chef de famille passent au premier plan des préoccupations, le didactisme religieux se fait également plus évident. Comment lire ce glissement? Sans doute ne s'agit-il pas de contenus nouveaux par rapport au manuscrit. Les renvois aux *Distiques* de Caton ou le commandement "père et mère honoreras" ne durent pas sembler différents au lecteur du livre imprimé ou au public qui "écoute". Les adages chrétiens n'étaient d'ailleurs pas absents dans le *Livre des Mestiers*, qui s'efforçait de faire admettre au malade que "s'il a patience il aura paradis". On peut sans doute avancer l'hypothèse que la force extraordinaire de l'écrit, qui fait irruption dans l'incunable comme dépositaire du sens et de la vérité, détermine en partie ce dessein normatif et didactique. L'autorité de la doctrine cherche et trouve un puissant allié dans l'autorité qui entoure l'écrit.

Quant aux motivations de l'apprentissage des langues étrangères, faiblement théorisées dans le *Livre des Mestiers*, elles sont annoncées dès les premières lignes dans le *Vocabulair*: la connaissance du français se traduit en profit pour le marchand:

Oui ce livre
voudra aprendre,
bien porroit aprendre
marchander
d'ung pays a l'autre
et cognoistre mainte denree
qui lui seroient bon
acheteer ou vendeus
pour riche devenir

Die desen boeck
sal willen leeren,
wel sal moghen leeren
comanscapen
van d'een lant in d'ander,
en kennen veelrehande ware,
die hem ghoet waren
ghecocht oft vercocht
om ryc te werden²⁸.

²⁸ Ibidem, p. 9.

Nécessaire donc, la connaissance d'une langue autre que sa langue maternelle, d'autant plus indispensable que les conjonctures politiques et les aléas du trafic des capitaux et des marchandises la requièrent souvent. De ce fait, toute marque dépréciative qui pouvait accompagner la notion de *linguarum varietas* s'en trouve éloignée: au nom d'une nouvelle réalité mercantile. Car dans les milieux urbains, plus favorables aux innovations, le marchand jouera un rôle de tout premier plan dans l'affirmation de ce nouvel espace des langues vernaculaires, un espace affranchi du latin et souvent aussi des formes de la culture "haute". Chapitre important, donc, dans l'histoire de la langue, qu'il convient d'analyser aussi comme fait de mentalité.

Parmi les motivations alléguées dans les pièces liminaires de manuels et d'ouvrages scolaires pour l'apprentissage des langues, les nécessités d'ordre économique sont presque toujours mises en relief. Le fatras mythologique autour de la tour de Babel et le topos obligé de la connaissance des langues comme "*Babylonicae confusionis medicum*"²⁹ font le plus souvent place à une attitude qu'on pourrait définir "réaliste", entendons par là l'adéquation à des besoins réels. Une des définitions les plus surprenantes de cette mentalité "moderne" se trouve dans un glossaire italien-allemand - ou plus exactement vénitien-bavarois - conservé dans un manuscrit du XV^e siècle (1424). *Maistro Zorzi*, le maître allemand qui enseigna "*sul campo de San Bortolamio*" se passe de longue théorie et ne doit pas chercher très loin pour exhorter son élève à travailler dur et le convaincre de l'utilité de savoir l'allemand: "*Per amor del fontego tu de' imparar forte*"³⁰. La diffusion de ce genre de manuels, à partir du Quattrocento, coïncide avec la présence d'une nombreuse colonie de marchands allemands à Venise et avec le développement des échanges avec les villes de l'Allemagne du Sud qui durent créer chez les vénitiens qui entraient en contact avec le *Fondaco dei Tedeschi* la nécessité de parler allemand.

²⁹ A. G a l l i n a, *Contributo allo studio della lessicografia italo-spagnola dei secoli XVI e XVII*, Firenze, Olschki, "Bibl. dell'Archivum Romanicum" 1959, I, 58, p. 80.

³⁰ P. H ö y b y e, *Glossari italiano-tedeschi del Quattrocento*, "Studi di Filologia Italiana" 1964, p. 196.

Nés souvent en rapport direct avec l'intensification des échanges internationaux, les manuels de langue de la Renaissance, répondent à la demande d'une classe marchande: ce sont des livres fonctionnels, au même titre que ces petites arithmétiques marchandes qui introduisirent les nouvelles méthodes comptables "selon la façon et manière d'Italie" ou les traités sur la circulation monétaire et le cours commercial de l'argent, utilisables de Lille à Francfort et de Bruges à Venise.

Mais si les nécessités du destinataire se résument dans les *negotij*, au niveau des justifications se dessinent d'autres enjeux non moins révélateurs. Dans l'épître dédicatoire d'un ouvrage grammatical en quatre langues, Gabriel Meurier traduit l'aptitude de parler les langues en termes de dettes et de redevances, en valeurs économiques au sens plein du mot:

quello che usava l'interprete per mancamento della lingua si poteva comparare à chi se rende debitore a quello che nulla debbe, perciò che scoprendo il suo secreto se gli rende obligato³¹.

Une position de dépendance économique et de servitude, donc, celle du monolingue, alors que la supériorité du polyglotte est comparée à celle du créancier. Ces évaluations en termes monétaires et ces nécessités pratiques avouées avec tant de ferveur ne sauraient toutefois ravalier au rang de simple cli-ché l'argumentation justificative autour des notions de *feritas* et *humanitas* à laquelle Meurier recourt aussi pour fonder la nécessité de connaître plusieurs idiomes:

chi non haveva altra che la propria lingua, era simile alla pecora, quale non ha senone una voce³².

Images puissantes, au XVI^e siècle, que celles qui distinguent l'homme du divin et l'homme de l'animal. Ceux qui ne

³¹ G. Meurier, *Coniugaisons, regles, et instructions, mout propres et necessairement requises, pour ceux qui desirent apprendre François, Italien, Espagnol, e Flamen: dont la plus part est mise par maniere d'Interrogations et responses*, en Anvers, chez Ian van Vvaesberghe, 1558, f. Aij v^o.

³² *Ibidem.* Sur l'imaginaire linguistique de la Renaissance, voir le beau travail de J. Ceard, *De Babel à la Pentecôte: la transformation du mythe de la confusion des langues au XVI^e siècle*. "Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance" 1980, p. 587 sq.

maîtrisent que leur langue maternelle se voient réduits à l'état de nature, au bêlement du mouton: car son appartenance à l'*humanitas*, l'homme ne l'acquiert que par la faculté de s'exprimer en diverses langues. A travers le personnage d'Ulysse qui est évoqué par la suite, cette aptitude rendre d'emblée dans le mythe et la polyglossie des *mercatores* se pare des attributs du héros. Socrate lui avait attribué la supériorité du menteur par rapport au véridique, au XVI^e siècle on lui attribue aussi le prestige du polyglotte, représentation qui interprète bien la façon dont est perçue la faculté de parole.

Au fil des préfaces et des avis à l'"amy lecteur" le thème de la multiplicité des langues prendra des nuances originales, ira même jusqu'à déclarer des enjeux politiques. Si le souci du gain reste une constante, il s'y ajoute des réflexions sur le municipalisme linguistique considéré comme étriqué, obstacle à la bonne entente des peuples et des nations. Le motif de la *concordia* apparaît dans les *Colloquia et Dictionariolum septem linguarum*, publiés à Anvers en 1616, qui constituent en quelque sorte le point d'aboutissement d'une longue série d'éditions adaptées et augmentées du manuel bilingue (français-flamand) de Noël de Berlaimont, paru pour la première fois à Anvers vers 1525. Dans la préface, qui est rééditée sans variations depuis 1556, ce motif est défini comme suit:

Qui a iamais sceu obtenir avec un langage l'amitié de diverses nations? Combien y a il d'enrichis sans cognoissance de plusieurs langues? Qui peut bien gouverner villes et provinces, sans scavoir autre langue que sa langue maternelle?³³

Trois arguments en faveur de l'étude des langues: elles favorisent la compréhension entre les peuples (formule de longue durée: abâtardie elle règne encore dans nos médias) elles

³³ *Colloquia et Dictionariolum septem linguarum*, Anvers, Fickaert, 1616, f. 7a. Nous citons la réimpression de R. Verdeyen, Antwerpen-s-Gravenhage 1925 ("Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen", n° 40). Voir aussi les n°s 39 et 42 de la "Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen" 1926 et 1935. Le premier exemplaire conservé est daté 1536. K. J. R i e m e n s fait remonter la rédaction du manuel à l'année 1525, cf. *Bijdrage tot de bibliographie van Noël van Berlaimont*, "Het Boek" 1929, pp. 11-13.

augmentent les chances de réussite économique, elles sont indispensables pour "bien gouverner". S'il n'est pas à exclure que dans cette formule se glisse aussi une allusion à la distance entre la langue des régnants et la langue des sujets, il est certain que lorsque la question du plurilinguisme se pose, elle est immédiatement située dans sa dimension idéologique et cela même dans des manuels qui semblent destinés au "tout venant" des lecteurs. Car ce qui frappe, dans cette triple légitimation, c'est qu'elle reconnaît la fonction symbolique de la langue au-delà et en plus de sa fonction "instrumentale": elle signifie appartenance à une communauté, elle est un facteur important dans l'exercice du pouvoir. Enfin, une ultérieure légitimation, par la négative:

[...] dorénavant n'aurez plus à faire de truchement mais les pourrez par vous mesme parler³⁴.

Le polyglotte s'émancipe, il n'a pas les frustrations dont semble accablé le traducteur. Le discrédit qui frappe ce dernier vient à point nommé en défense de l'acquisition des langues étrangères. Les griefs qui lui sont faits n'ont pas tardé à faire leur apparition: on les trouve dans un manuel italien-allemand, le *Solemnissimo Vocabuolista*, où l'interprète est accusé d'être "estraneo et forse inimico"³⁵. Dans les discours théoriques sur la traduction il était soupçonné de trahison et condamné à un statut d'infériorité sinon de sujétion par rapport à l'auteur. Mais le stéréotype qui veut que la médiation d'une langue à l'autre soit perçue comme une contrainte n'est pas sans ambiguïté ici puisque les manuels de la Renaissance sont en fait fondés sur le principe de la traduction "de reigle à reigle" - qui perd tout aspect péjoratif - et que l'apprentissage se fait grâce à la contiguïté des textes en deux ou plusieurs langues. Au-delà même des langues linguistiquement proches, le manuel de Berlaimont "gros-sit" jusqu'à contenir huit langues: s'y ajoutent l'espagnol (1551), l'italien (1558), l'allemand et l'anglais (1576), le

³⁴ *Colloquia et Dictionariolum...*, 1925, f. 7a.

³⁵ Venezia, Melchiorre Sessa, 1524. Cf. A. B. Rossebasi-
ano, *Antichi vocabolari plurilingui d'uso popolare. Parte I: la tradi-
zione del "Solenissimo Vocabuolista", "De Gulden Passer" 1977, p. 68, qui
fournit une liste chronologique des éditions (1477-1522) et analyse leurs*

portugais (1598), le tchèque (1602), le polonais (1646), et toujours par "truchement". Le rapport qui s'établit entre les langues est d'une certaine façon un rapport tautologique, chacune étant susceptible de servir de traduction à l'autre. Synonymie absolue ou, ce qui revient au même, parfaite réversibilité, dont rend compte le fait que la version italienne est traduite non pas sur le texte original de Berlaimont mais sur la traduction latine de Cornelius Valerius.

Pages de titre et textes liminaires précisent aussi le public auquel ils s'adressent. Destinataire numéro un: le marchand, sans aucun doute. Pourtant il n'est pas le seul utilisateur désigné. La clientèle que les *Colloquia* veulent s'assurer est bien plus hétérogène. Citons deux occurrences à l'appui, dans la préface de 1551:

à cause de diverses nations, qui sont tant à la court de la Maïesté Impériale, et de son filz Philippe d'Austrice, prince d'Espagne, et de pays de par deça: que à la tresfameuse Université de Louvain, là ou sont toutes nations de gens, et en Anvers marchans de tous pays. Sera donc dores-enavant fort utile et necessaire, à vous ieunes gens d'apprendre et de sçavoir plusieurs langues³⁶.

et celle de 1616:

car soit que quelcun face marchandise, ou qu'il hante la Court, ou qu'il suive la guerre, ou qu'il aille par villes et champs il luy faudroit avoir un truchement, pour aucune de ces sept langues³⁷.

On imagine mal, cependant, la diffusion de ce manuel dans un milieu de cour: les soucis principaux concernent les prix et les marchandises, ce qu'il est nécessaire de savoir pour payer une dette ou louer une maison, des situations aussi variées que demander son chemin, acheter du pain, allumer le feu qui ne sont pas des occutions de gentilshommes. A s'appuyer uniquement sur les intitulés ou les préfaces des ouvrages, sans

rapports avec la tradition manuscrite. Sur les lieux communs dépréciatifs dans le débat sur la traduction voir L. Guillelm, *L'auteur, les modèles et le pouvoir ou la topique de la traduction au XVI^e siècle en France*, "Revue des Sciences humaines" 1980, n° 180, pp. 5-31.

³⁶ Le texte se trouve dans *Colloquia et Dictionariolum...*, 1926, p. xx, note 2.

³⁷ *Ibidem*, 1925, f. 6a.

une enquête spécifique sur le destinataire réel, on risque fort de ne pas répondre à la question "pour quel public?" On ignorerait, par exemple, des facteurs comme les mouvements migratoires qui étaient en mesure de jouer dans le succès d'une édition: c'est ainsi que l'introduction du portugais dans une édition *octo linguarum* de Delft (1598) coïncide avec l'établissement de la communauté judéo-portugaise en Hollande³⁸.

Si ces indications un tant soit peu "publicitaires" contenues dans les préfaces ne peuvent pas constituer un indice suffisant, elles n'en sont pas moins dignes d'attention. Car c'est quand même de là qu'il faut partir pour comprendre une des multiples raisons pour lesquelles ce type de production a rencontré l'adhésion d'un large public, dans les Pays-Bas, le Saint-Empire, l'Italie. Par leur facture, leur contenu, leurs finalités ces manuels se veulent à la portée de ceux qui cherchent des ouvrages "pratiques", même sur les foires ou les marchés, peut-être même dans le balluchon des colporteurs où l'on trouvait aussi des abécédaires. Ce qui nous ramène au questionnement initial sur les "parlants" et la signification qu'il convient de donner à la notion de "livre populaire". Où les situer, par exemple, par rapport à la production de manuels scolaires pour l'apprentissage du latin? Aux antipodes, pourrait-on croire: d'une part le monde vulgaire, de l'autre, à l'extrême opposé, une aristocratie de la culture qui provient des *studia humanitatis*, qui parle latin et écrit en latin. La thèse d'un clivage absolu a été soutenue par le jésuite américain Walter J. Ong pour qui l'école latine de la Renaissance aurait créé une situation de véritable initiation³⁹: hors de son contexte familial et en rupture avec son passé - rupture linguistique, avec le monde vernaculaire - l'adolescent découvre un savoir qui a toutes les caractéristiques d'une sagesse, dans un monde de mâles d'où les femmes sont exclues. Séparation, isolement, agrégation: survivance, alors, d'une rite de passage? Quelque subtile que puissent paraître les arguments de Ong, la thèse d'une rupture inconciliable entre monde latin et "illettrés" soulève quelques

³⁸ *Ibidem*, 1926, p. xvii.

³⁹ W. J. O n g, *Latin Language Study as a Renaissance Puberty Rite*, "Studies in Philology" 1959, pp. 103-124.

perplexités. Parmi beaucoup d'autres, le fait qu'elle semble non seulement méconnaître l'existence d'un modèle culturel véhiculé par la langue vulgaire mais surtout toutes les formes de "métissage culturel" qui se produisent entre les deux mondes, latin et vulgaire, et dont l'histoire du *Vocabulaire* du maître d'école d'Anvers constitue un exemple tout à fait original.

En 1551, dans une édition quadrilingue de Luovain (Bartholomaeus van Grave) paraît pour la première fois une version latine, présentée comme "fort profitable à tous enfans, lesquels desirent d'apprendre la langue latine" traduite du flamand par un humaniste de renom, Cornelius Valerius d'Utrecht⁴⁰. Est-on pour autant autorisé à croire qu'elle fut adoptée comme livre d'école? Le modeste petit ouvrage de Berlaimont ne pouvait certes pas concurrencer les manuels de Vives, d'Erasme ou de Mathurin Cordier. On y chercherait en vain leurs préoccupations religieuses et morales, les *praecepti bene loquendi*, la *copia* ou les adages tirés des Anciens. C'est toutefois en pédagogue que Corneille Wouters entreprend cette traduction, moins ambitieuse que les nombreux ouvrages scolaires dont il fut l'auteur, moins ambitieuse certes que la grammaire latine (les *Grammaticae Institutiones*) qu'il publia à Paris en 1549. Car il y a, à ce choix, une raison qu'il faut chercher dans la méthode même du précepteur. Maître de rhétorique avant de devenir professeur de latin au Collegium Trilingue (1557-1578), il ne perd jamais de vue qu'aux apprentis latinistes il ne suffit pas de faire la leçon de grammaire ou d'enseigner la perfection de l'éloquence latine. Le *sermo quotidianus*, la "langue de tous les jours", s'apprend aussi par la conversation, pour laquelle la méthode dialoguée de Berlaimont offrait des canevas authentiques: un moyen didactique efficace, rapide et facile, aussi bien pour apprendre à bien parler le latin qu'à parler les langues vulgaires.

Il semble bien que l'opposition avancée par Ong méconnaisse la vitalité de ces échanges au sein d'une même cultu-

⁴⁰ Sur l'auteur, on peut voir H. de Vocht, *Cornelii Valerii ab Auwater, epistolae et carmina*, Louvain 1957 ("Humanistica Lovaniensia" 14), pp. 471-527. Le latin réapparaît, comme langue de sortie, dans une édition bilingue français-latin, toujours à Anvers en 1576 (cf. bibliographie Verdeyen, n° 16).

re, ce qui ne mettait nullement en péril la position du latin. Même si les contenus et les objectifs différaient profondément, l'enseignement du latin parlé et l'enseignement des langues vivantes n'était pas vécu comme absolument contradictoire. Entre les deux il y a eu interaction, et la version latine introduite dans bon nombre de manuels de langue du XVI^e siècle est là pour le prouver. Au demeurant, ils permettent de mesurer une distinction bien plus pertinente: les différents registres verbaux dont dispose un locuteur, et dont il dispose simultanément dans une même langue, que ce soit le latin ou une langue vernaculaire.

Faire entrer dans la réflexion méthodologique actuelle la notion d'évolution historique pourrait amener sinon à régénérer une problématique du moins à jeter un regard nouveau sur des habitudes acquises, des notions couramment admises ou des domaines supposés bien connus. Il ne s'agit pas de trouver des ancêtres aux pédagogies actuelles ni d'aplatir l'histoire pour souligner les coïncidences avec le présent dans des assimilations hâtives qui risquent d'oblitérer l'intérêt même de ces documents. A propos d'une des démarches possibles de la linguistique historique, celle qui consiste à rapprocher des systèmes d'analyse ou des théories du passé avec le présent, Jean-Claude Chevalier a souligné que son objectif n'est pas de trouver des justifications aux convictions du présent: "si l'on essaie de coder avec quelque rigueur un système ancien en le rapprochant d'un système nouveau présenté dans le même code, on décèle des failles, des trous dans le système qui démontrent assez clairement que l'ordonnancement de la base est sensiblement différent"⁴¹.

Il est quand même assez frappant de constater que l'histoire passe un peu en parent pauvre dans la réflexion sur la didactique des langues étrangères et que ses méthodes ont été gommées, même si le retour à un enseignement contrastif, amorcé depuis quelques années, fournit plus d'une occasion pour réfléchir sur les apprentissages en perspective historique. Une telle méfiance a ses justifications idéologiques, que nous croyons identifier dans le postulat naïvement optimiste d'un

⁴¹ J.-Cl. Chevalier, *La langue: linguistique et histoire*, [dans:] *Faire de l'histoire*, sous la direction de J. Le Goff et P. Nora, III, Paris, Gallimard, 1974, p. 103.

progrès linéaire, ininterrompu, en constant renouvellement, dont les jalons historiques ne pourraient raconter, à coup sûr, que les balbutiements et qui prouveraient, *a contrario*, la bonté de l'appareil conceptuel et méthodologique actuel. En un temps où l'avènement de technologies nouvelles semble des fois vouloir remettre en cause des pratiques et des méthodes en passe de devenir "traditionnelles" à leur tour, il nous semble urgent de dissiper les soupçons autour de l'analyse d'une "tradition". Car dans la mesure où les apprentissages évoluent et se transforment et où se transforme la conscience linguistique dans laquelle ils s'inscrivent, ils sont objet historique.

Université de Macerata
Italie

Francine Daenens

PODRĘCZNIKI KONWERSACJI W NAUCZANIU JĘZYKÓW OBCYCH
OD XIV DO XVI WIEKU

Autorka zajmuje się w swoim artykule złożonością kontaktów językowych, a w szczególności problemem uczenia się języków obcych innych niż łacina. Dwu- i wielojęzyczność pojawiła się jako problem w XIV w., kiedy międzynarodowe targi zmuszały kupców do porozumiewania się w obcym języku.

Cenny materiał w badaniach nad rozwojem nauczania języków obcych stanowi historia książki i drukarstwa. W penetracji społecznej języków obcych dużą rolę odegrali nauczyciele, którzy byli również tłumaczami, autorami podręczników, słowników, gramatyk czy też podręczników konwersacji. W przejściu od rękopisu do książki drukowanej umacnia się prestiż słowa pisanego, a jego zasięg rozszerza się na warstwy społeczne do tej pory niepiśmienne. Podręczniki tego okresu odpowiadają zapotrzebowaniu przede wszystkim warstwy kupieckiej, zawierają więc zwłaszcza słownictwo odnoszące się do cen, towarów i bezpośrednich transakcji handlowych. Jednym słowem są to podręczniki praktyczne. Podaje się trzy argumenty za uczeniem się języków obcych: ułatwiają porozumienie między narodami, wzmacniają szanse powodzenia ekonomicznego, są niezbędne w "dobrym rządzeniu". Niesłuszny jest przy tym pogląd, jakoby nauka języków obcych w renesansie stała w opozycji do nauki łaciny; przeciwnie, nawet jeśli cele uczenia by-

ły różne, sam fakt wprowadzenia łaciny do wielu podręczników konwersacji świadczyłby raczej o wzajemnym oddziaływaniu na siebie tych dwóch systemów nauczania.

Na zakończenie autorka wyraża ubolewanie, że historia pokrywa milczeniem problematykę rozwoju dydaktyki języków obcych i metod ich nauczania. Ta nieufność do historycznego podejścia brałaby się z naiwnej wiary w liniowość postępu, gdzie pierwsze próby formułowania dydaktyki i metodyki języków obcych byłyby jedynie niedoskonałymi dowodami na doskonałość obecnego systemu nauczania.

(*Maria Myszkowska*)